



Créneau sportif le midi

publié le 10/11/2020

L'association sportive ne peut avoir lieu ,de manière ordinaire, en ce moment en raison du non-brassage des élèves.

Ainsi, les professeurs d'EPS du collège Henri Martineau proposent à tous les élèves de l'établissement de bénéficier d'une heure de pratique physique toutes les 2 semaines, sur le temps de midi (de 13h à 14) dans un but d'entretien de la santé et du bien-être . Pour information, les élèves ne pourront pas se changer.

Ainsi, suivant un emploi du temps défini pour chacune des classes et conditionné par leur passage au self (voir en pièce jointe) , les élèves de chaque classe pourront participer à une heure d'activité physique en plus des heures d'EPS. Ces créneaux commenceront à partir de la semaine du 16/11/2020, et le planning sera affiché sur le panneau de l'Association sportive (situé à côté de la porte du self).

Nous rappelons qu'il s'agit d'un engagement volontaire des élèves et donc non obligatoire.

Si votre enfant est intéressé, nous vous demandons de remplir le coupon d'autorisation transmis par les professeurs d'EPS pour que l'on établisse des listes d'inscription.

Il devra ensuite le retourner à son enseignant d'EPS.

Document joint

 [midi_as_2](#) (OpenDocument Text de 12.6 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.